

Journée partenariale AMI Life Biodiversité

SCoT du Blaisois

Date de visite	2 octobre 2025
Lieu	La Ferté-Saint-Cyr (41) – salle des fêtes / terrain l'après-midi
Participants	Elus, techniciens du SIAB et des 3 EPCI membres, et partenaires

1 Objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Life Biodiversité

L'AMI Life biodiversité, auquel le SIAB a été retenu, vise à accompagner 30 SCoT dans l'élaboration de leur **stratégie de reconquête de la biodiversité**, en fonction de leur état d'avancement, de 2025 à fin 2026.

L'AMI est l'occasion de poursuivre les réflexions engagées dans le cadre de la **révision du SCOT**. Il permettra si besoin d'affiner le DOO, le plan d'actions rédigés, les indicateurs de suivi du SCoT... L'objectif est d'échanger sur la mise en œuvre de la stratégie biodiversité au niveau de chaque EPCI et avec l'ensemble des acteurs pour une mise en cohérence, priorisation des actions et mise en place d'outils.

En particulier, le comité de pilotage du SIAB a choisi de travailler sur l'**identification des zones préférentielles de renaturation**, pour une traduction dans le SCoT et une mobilisation des acteurs locaux sur ce sujet.

2 Rappel du contexte du parcours

La renaturation consiste à redonner sa place à la **biodiversité** et aux **fonctions écologiques d'un sol**, en particulier ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. Elle désigne ainsi une large gamme d'actions pouvant s'appliquer autant dans les espaces urbains ou périurbains que dans les espaces naturels, agricoles, forestiers, littoraux ou de montagne. Ainsi, la **renaturation doit permettre de répondre aux enjeux et besoins identifiés sur le territoire**, en améliorant les fonctionnalités écologiques des écosystèmes et des sols (régulation du climat, de l'eau, continuités écologiques...).

La **renaturation est donc une des modalités de mise en œuvre de la Stratégie Ecologique de Territoire**.

3 Objectifs de la journée

- Créer une dynamique impliquant les acteurs du territoire autour des thématiques de la renaturation
- Partager avec l'ensemble des acteurs du territoire les objectifs de l'accompagnement dans le cadre de l'AMI
- Définir et partager une vision commune des besoins, enjeux et défis du territoire à relever dans une vision à long terme
- Identifier les caractéristiques idéales des zones de renaturation permettant de répondre aux enjeux et défis spécifiques du territoire
- Définir les prochaines étapes dans le cadre de l'AMI

4 Déroulement proposé de la journée :

Matinée :

- **9h00/9h30 : Accueil café** (salle des fêtes La Ferté-Saint-Cyr)
- 9h30 / 10h30 :
 - **Tour de table / mot d'accueil par un élu**
 - **Présentation du contexte** de l'AMI et de l'accompagnement par la FédéSCoT. Présentation du parcours (renaturation) et de ses objectifs aux participants.
 - **Sensibilisation / information** sur la Renaturation au sein d'une Stratégie écologique territoriale (dont présentation rapide du principe cartes de corridors préférentiels identifiés dans la TVB mise à jour par le CDPNE)
- 10h30 / 12h30 : **Ateliers**

10h30 (30 minutes) : **Atelier 1** : consolidation d'une vision partagée du territoire, de ses enjeux et défis : Diagnostic partagé, appropriation des enjeux du territoire

11h00 (30 minutes) : **Atelier 2** : échange sur les évolution des enjeux, pressions à venir et défis à relever

11h30 (15 minutes) : Synthèse collective : quelles sont les défis formalisés ?

11h45 (15 minutes) : **Présentation** de la stratégie de territoire, des services écosystémiques et solutions d'adaptations fondées sur la nature avec exemple (pour préparer l'atelier 3). Principes de la renaturation

12h00 (20 minutes): **Atelier 3** : Sur un fond de carte et sur la base de photos du territoire, chaque groupe identifie les milieux naturels qui permettraient de répondre aux défis et essaient de les localiser sur la carte. Chaque groupe prépare une mini-synthèse pour la partie collective.

12h20 (10 minutes) : **Synthèse collective** : exemple de milieux répondant aux enjeux, localisation.

Déjeuner : Traiteur pris en charge par le SCoT

Après-midi :

- 13h30 / 15h30 : **Visite de sites basées sur l'échange** :
 - Une visite en cœur de village de La Ferté-Saint-Cyr :
 - parc racheté non loin de la place des marais (projet de zone d'expansion de crue & récréative)
 - + arrêt à un mat d'éclairage public prioritaire (cf. carte de l'étude trame étoilée 2025) & bonne pratique
 - Une visite en extérieur de La Ferté-Saint-Cyr : problématiques d'enfrichement, engrillagement, lisière & débroussaillage...
- 15h30 : **Retour en salle** pour synthèse, bilan et prochaines échéances

16h30 : fin de la journée.